

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H09 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BUGAUD, E. FARGIER, A. BASTIDE (+proc de P. GAILLARD), M. BOUSCHON, S. CIVIER, J. DURIEU, G. JALADE, A. LOYET, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, P. AYMARD, J. DAURY, D. BERAL (+ proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, M. MEISS, R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, S. REYNIER, M. CHAZE (+proc de J. SARTRE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (+ proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT, Mesdames M. ALLAMEL (+proc de F. NOGIER), M. DUBOIS, F. DUMAS, MN. DURAND, C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 44
Procurations : 7
Votants : 51
Absents : 4
Date de convocation : 22/03/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs G.DOZ, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT et F. JOUFFRE.

En présence des suppléants non votants : C. BOUTONNET et J. LE BELLEGO

Objet : Budget annexe SPANC (M49- TTC) approbation du compte de gestion du comptable public pour 2018 - vote du compte administratif 2018

Les résultats du compte administratif 2018 sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public et sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	106 584.11€	121 299.97€ <i>Dont 11 807.97€ antérieur reporté</i>	14 715.86€ <i>d'excédent</i>	
Investissement	920.10€ <i>= déficit antérieur</i>	5 172.18€	4 252.08€	
Résultat global			18 967.94€	

Vous trouverez ci-après un tableau résumant par chapitre l'exécution du budget annexe 2018.

Dépenses			Recettes		
Chapitre	BP 2018	CA 2018	Chapitre	BP 2018	CA 2018
011	7 694.00	4 040.49	002	11 807.97	11 807.97
012	63 600.00	44 271.44	70	53 602.00	42 486.00
67	60 199.79	53 100.00	74	5 556.00	7 906.00
042	5 172.18	5 172.18	77	65 700.00	59 100.00
TOTAL	136 665.97	106 584.11	TOTAL	136 665.97	121 299.97

Accusé de réception en préfecture
 007-200073245-20190328-DEL28032019-15-
 DE
 Date de télétransmission : 01/04/2019
 Date de réception préfecture : 01/04/2019

Dépenses			Recettes		
section d'investissement					
Chapitre	BP 2018	CA 2018	Chapitre	BP 2018	CA 2018
001	920.10	920.10	001		
21	4 252.08	0.00	040	5 172.18	5 172.18
TOTAL	5 172.18	920.10	TOTAL	5 172.18	5 172.18

Le Président ayant quitté la salle ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité par 50 voix pour :

- Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget annexe SPANC lequel présente un résultat global excédentaire de 18 967.94€ soit 14 715,86 en fonctionnement et 4 252,08 en investissement.
- Approuve le compte de gestion 2018 du comptable public lequel présente des résultats conformes au compte administratif

« Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 29 mars 2019
Le Président, Louis BUFFET

